

CapaLite Hydro

Peinture d'aspect mat profond à base de résines Hydro PLIOLITE® en dispersion aqueuse



Description de produit

Domaine d'utilisation	Peinture d'aspect mat profond à base de résines Hydro PLIOLITE® en dispersion aqueuse. Classe D2 ®marque déposée OMNOVA
Propriétés	Peinture de ravalement pour la décoration et la protection des façades, applicable sur enduit ciment, béton, éléments préfabriqués en béton, briques, fibres-ciment sans amiante, anciennes peintures. Excellente adhérence au support. Séchage rapide «hors pluie» Résistance remarquable aux intempéries. Bonne perméabilité à la vapeur d'eau (laisse respirer le support)
Liant	Dispersion acrylique.
Conditionnement	5L et 15L
Teintes	Peut être teinté avec le système ColorExpress® Pour éviter des nuances possibles dues à des mélanges successifs, il faut veiller à préparer en une seule fois la quantité nécessaire au travail prévu.
Degré de brillance / Aspect	Mat
Conservation	12 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel. Stocker le produit hors de portée des enfants. Bien refermer les récipients entamés.
Données techniques	■ Densité: 1.49 ■ Classification AFNOR: Famille I, classe 7b2 (selon NF T 36-005) ■ Extrait-sec pondéral: Env 62%

Application

Introduction	Neufs : Béton banché ou préfabriqué de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou à la norme NF P 10-210 (DTU 22.1). Enduit à base de liants hydrauliques traditionnel conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1). Anciens : De même nature que les supports neufs, recouverts ou non d'anciennes peintures non écaillées.
--------------	---



Supports appropriés	Les supports doivent être durs, sains, compacts et secs, et faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression. Ils seront préparés suivants indications les concernant dans le DTU 59.1. <u>Béton, enduits à base de revêtements hydrauliques, revêtus ou non d'une ancienne peinture organique parfaitement adhérente :</u> Application d'une ou 2 couches de Capalite Hydro sur support préalablement imprimé comme suit : Briques et maçonneries de parement : Capalite Hydro dilué à 10 % ou suivant support une couche d'impression Fixateur LF Pigmenté. Panneaux de fibres-ciment sans amiante : Capalite Hydro dilué à 10 % ou Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499). Peintures dispersions bien adhérentes : Capalite Hydro dilué à 10 % ou suivant état du support une couche d'impression Fixateur LF Pigmenté ou de Dupagrund (dilué à 20% de Diluant 499). Peintures ou revêtements minéraux : Capalite Hydro dilué à 10 % ou suivant support une couche d'impression Fixateur LF Pigmenté.
Préparation du support	Les travaux de prépartion devront être conformes au NF DTU 59.1
Méthode d'application	A la brosse pour les petites surfaces et rechapais, ou au rouleau (Polyamide Mèche Texturé 18 mm) Projection à l'airless : Angle de projection : 50° ; Buse : 0,018 – 0,026" ; Pression : 150 – 180 bars
Consommation / Rendement	Env. 125 à 170 ml/m² ou 6 à 8 m²/L. Les quantités indiquées ci-dessous sont valables pour une couche sur support lisse. Elles peuvent être plus élevées sur des supports rugueux. Déterminer la consommation exacte par un essai sur le support à traiter.
Conditions d'emploi	Température supérieure à + 5° C et inférieure à 35° C, hygrométrie inférieure à 80 %.
Séchage/Temps de séchage	A 20° C et 65 % d'humidité relative : Sec et recouvrable : après 12 heures Sec à coeur : après 3 jours. Remarque : une température inférieure ou une humidité plus importante augmentent le temps de séchage.
Nettoyage des outils	A l'eau immédiatement après emploi.
Remarque	Il est déconseillé d'appliquer le produit sur un support surchauffé, par fort vent, brouillard, menace de pluie ou de gel. Le travail sur des grandes surfaces doit être organisé pour éviter les reprises. Le produit teinté appliqué sur une façade ou une paroi doit porter le même numéro de fabrication, assurant ainsi une unité des teintes.

Conseil

Conseils de prudence et sécurité (réglementation en vigueur lors de l'impression)	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Conserver hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon. Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans les cours d'eaux et en terre. Protéger les yeux et la peau des projections. En cas d'ingestion, demander aussitôt le conseil d'un médecin, car la flore intestinale peut être détruite. Appliquer uniquement à la brosse ou au rouleau. Conformément au règlement EUROPEAN : REGULATION 528/2012, ce produit est défini comme un article traité et contient les substances biocides suivantes : Terbutrine (cas n°886-50-0), pyrithione zinc (cas n°13463-41-7), 2-octyl-2H-isothiazol-3-one (cas n°26530-20-1). Contient un produit biocide : contient de la C(M)IT/MIT (3:1). Peut produire une réaction allergique. Contient de la benzisothiazolinone, de la méthylisothiazolinone et de l'octylisothiazolinone.
Elimination des déchets	Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Séchés, les restes de matériau durcis peuvent être détruits comme des déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères selon CED 08 01 12 : déchets de peintures et vernis autres que visés à la rubrique CED 08 01 11.
Valeur limite de COV en UE	Pour ce produit (catégorie A /c) : max. 40g/l (2010). Teneur en COV du produit : max 40 g/l.
Centre Service Clients	Tél: (+33) 3 22 38 39 77 Fax: (+33) 3 22 38 39 78 E-mail: info@caparol.fr Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique CapaLite Hydro - Edition: février 2017

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.